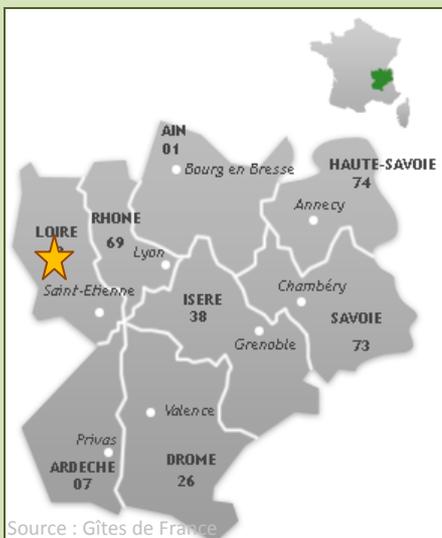


FICHE 8 : « MISE EN PLACE D'UN PORTAGE DE REPAS A DOMICILE »

INFORMATIONS :

Territoire concerné :

Communauté de Communes du Pays
d'Astrée (42)



Source : Gîtes de France

Maîtrise d'ouvrage :

Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS) de Boën

Procédure Territoriale : aucune

Contact :

Bruno Denis

MAISON DES SERVICES DES MONTS DU
FOREZ
06 84 79 90 78
bruno.denis@caprural.org

L'ACTION

Descriptif

Mise en place d'un service de **portage de repas** pour répondre aux besoins dans les communes non desservies par un tel service.

La production et le portage sont assurés par le Foyer de résidence du CCAS de la ville de Boën. Les repas sont livrés, en liaison froide, **tous les jours** sauf le dimanche pour lequel un repas est fourni d'avance la veille.

Les bénéficiaires sont principalement les personnes âgées, les personnes momentanément en difficultés sociales (sans domicile, logement d'urgence...) ou ayant des problèmes de santé (femmes enceintes, accidentés, malades...), les personnes handicapées, les jeunes...

Dimension collective

Le projet a été mis en place de manière collective avec la création d'un groupe local de travail composé d'élus. Ce groupe s'est progressivement ouvert à la population.

CONTEXTE

Problèmes à résoudre

L'absence de service de portage de repas à l'échelle de l'intercommunalité. Le portage en liaison chaude de l'hôpital local sur la commune centre ne pouvait satisfaire toutes les demandes (liste d'attente) et s'élargir sur les communes excentrées.

Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Le vieillissement de la population.
- ✓ L'implication des élus.
- ✓ La prise de conscience des acteurs et de certains élus de la nécessité de s'organiser pour mettre en place le service.
- ✓ Un tissu associatif fort et mobilisable.

Les éléments ayant joué en sa défaveur

- ✓ Plusieurs expériences antérieures ont été conduites sur ce thème sans succès ni pérennité du service.

ÉMERGENCE DU PROJET

Genèse du projet

L'initiative est venue de la rencontre de deux dynamiques :

- ✓ la sollicitation et la mobilisation d'élus de communes excentrées pour répondre aux besoins des populations âgées ;
- ✓ une volonté de la Maison des Services des Monts du Forez de favoriser la création d'emplois dans le domaine des services.

Acteurs mobilisés

- ✓ Un groupe local composé d'élus.

Le démarrage de l'action s'est appuyé sur un groupe local composé de quelques élus les plus sensibles et mobilisés sur le projet et notamment ceux des communes excentrées. Volontairement, les prestataires potentiels n'ont pas été intégrés au groupe local afin de maintenir la neutralité dans la définition des scénarios possibles de mise en œuvre du service.

- ✓ Les élus, les clubs du troisième âge, les CCAS et les associations d'aide à la personne dans la diffusion de l'enquête de repérage des besoins.
- ✓ Les acteurs susceptibles d'intervenir dans la production (traiteurs, restaurateurs, maisons de retraites...) et dans le portage des repas (ADMR*, Familles rurales...) pour l'état des lieux de l'offre et l'identification des intentions éventuelles d'implication dans la mise en place du service.
- ✓ Les acteurs prescripteurs et/ou en relations avec la cible (médecins, infirmiers, conseillers généraux) afin de connaître les éventuelles exigences d'ajustement du service (régimes...).

Convergence des acteurs

Elle a eu lieu grâce à l'animation du groupe local par l'agent de développement de la Maison des Services. Elle a été facilitée par la définition des scénarios possibles de mise en œuvre du service et par le positionnement du CCAS du chef-lieu de canton comme maître d'ouvrage du projet.

Processus de déclenchement

Phase préliminaire

Un stage tutoré, commandé par la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes, a été réalisé par des étudiants de l'Université Lyon II de novembre 2006 à mars 2007. Il a permis d'identifier les potentiels d'activités dans les services à la personne. Il a notamment validé l'opportunité du projet de portage de repas.

Phase de formalisation

Le rendu de l'étude par les étudiants (diaporama, rapport, relevé de conclusions de la réunion) a été prétexte à mobilisation des principaux élus de l'intercommunalité. Sur cette base, une fiche-action a été élaborée par la Maison des Services et validée par la Communauté de Communes.

MISE EN ŒUVRE

Les étapes

✓ **Emergence et validation du potentiel à partir de mai 2007 (4 mois)**

Une première enquête (1 mois) auprès des élus des communes excentrées a permis de définir les besoins pressentis de portage de repas.

Les élus se sont ensuite mobilisés dans la diffusion et dans l'analyse des résultats d'un questionnaire de repérage des besoins auprès des personnes de plus de 60 ans : transmission de main à main, par l'intermédiaire des clubs du troisième âge ou bien par intervention dans les clubs et/ou dans des réunions publiques organisées à cette occasion.

✓ **Construction de l'offre d'activité et recherche du porteur de projet (10 mois)**

L'agent de développement de la Maison des Services a rencontré l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir dans la production et dans la livraison des repas pour en faire l'analyse comparative. Ces rencontres ont permis d'informer, de mobiliser et de décliner des scénarios possibles de définition du service (liaison chaude ou froide) et de mise en œuvre du service (modalités de production et de livraison).

Il a organisé deux visites d'expériences de portage de repas sur d'autres territoires et en a fait l'analyse comparative :

- une première, en liaison chaude, avec préparation des repas dans une cantine scolaire ;
- une seconde en liaison froide où la production était assurée par la maison de retraite avec des aliments adaptés aux personnes âgées et avec un service de livraison tous les trois jours.

C'est dans cette phase de mobilisation et de validation des besoins que le CCAS de la ville de Boën s'est positionné comme maître d'ouvrage du projet.

L'étude de faisabilité s'est poursuivie dans ce cadre :

- précision sur les modalités de mise en place du service avec les professionnels du foyer-résidence ;
- élaboration du plan de financement du projet ;
- approche des comptes d'exploitation.

Les enseignements, les scénarios et les résultats ont permis d'animer le groupe local et d'ajuster, chemin faisant, les modalités de mise en œuvre du projet. Le groupe local s'est réuni sept fois sur la durée de l'action.

Le responsable de la Maison des Services a monté un dossier FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) déposé par l'intercommunalité en vue de soutenir l'investissement et l'aide au lancement du projet.

Un rendu de l'étude a été réalisé auprès de la commission services à la population de la Communauté de Communes ainsi qu'en conseil communautaire.

✓ **Mise en place du service du service (3 mois)**

L'agent de développement de la Maison des Services, la Secrétaire Générale de la ville de Boën et les élus référents du CCAS ont produit les outils nécessaires au lancement du service :

- règlement intérieur ;
- fiche descriptive des aides pour les personnes ;
- fiches d'inscription occasionnelles ou permanentes ;
- outils de communication.

Ils ont identifié et mobilisé les référents locaux de chaque CCAS dans chaque commune.

Le foyer-résidence a démarré le service sur une phase test de 5 mois (octobre 2008 à février 2009) permettant un lancement progressif de l'activité.

Compétences mobilisées

L'action a été mise en œuvre par l'agent de développement de la Maison des Services sans intervention d'ingénierie externe.

Les principales compétences mobilisées sont celles de l'acteur pivot dans la démarche de construction d'offres d'activités. Il s'agit d'un professionnel du développement capable de mobiliser tous les acteurs, d'être à l'écoute du territoire, de repérer les personnes ressources, de mobiliser des compétences techniques, d'être réactif et capable d'ingénierie.

Coût prévisionnel de l'action

- ✓ Dépenses d'investissement (scelleuses, caisson, armoire, armoire de refroidissement...) d'environ 17.000 € HT auxquels s'ajoutent des travaux d'agrandissement de la cuisine pour environ 53.000 € HT.
- ✓ Le prix de vente des repas a été aligné sur celui de l'hôpital local. Il est révisable chaque début d'année civile.
- ✓ Le CCAS a financé sur ces fonds propres le lancement de l'activité jusqu'à l'atteinte de l'équilibre financier en octobre 2010.

Les difficultés rencontrées

- ✓ La nécessité d'être vigilant sur les interactions éventuelles entre prestataires et prescripteurs.
- ✓ L'émulation créée par l'annonce de la mise en place possible d'un service doit être régulée.
- ✓ La nécessité de trouver les financements permettant le lancement du projet avant l'atteinte de l'équilibre financier.

Solutions apportées

- ✓ Choix collégial du scénario et vigilance sur la composition du groupe local.
- ✓ Information régulière des élus sur le déroulement de l'étude et l'échéancier de mise en œuvre.
- ✓ Relance téléphonique des usagers ayant exprimé un besoin.
- ✓ Mise en œuvre d'une période test du service permettant de mesurer et de confirmer la rapidité d'évolution de la demande.

RETOUR D'EXPERIENCE

Résultats actuels

- ✓ 172 repas par semaine produits et livrés pour une trentaine de personnes.
- ✓ 14 communes livrées sur la communauté de communes et une en dehors.
- ✓ 1 emploi créé à temps partiel (20h) au sein du foyer-résidence. Des heures supplémentaires ont permis de conforter des emplois existants.

Résultats attendus dans le futur

- ✓ Se servir de l'expérience du portage de repas pour travailler la création d'un pôle de services aux seniors.

Bilan de l'action

Enseignements retirés

- ✓ Le développement des emplois et des activités dans le domaine des services nécessite une approche ciblée et précise sur les besoins.
- ✓ L'animation locale et l'étude de marché ont fait « se révéler » un porteur de projet local.

Atteinte des objectifs

Les objectifs sont atteints : le service existe depuis 2 ans, continue de se développer et un emploi a été créé.

Effets inattendus

L'accroissement rapide de la demande a nécessité des adaptations au niveau de la production et du stockage (construction d'une réserve et adaptation des cuisines).

TRANSFERT

Le projet est en cours de transfert. L'agent qui s'est chargé de ce projet travaille actuellement à la mise en place d'un portage de repas sur une communauté de communes voisine.

Ce qu'il faut retenir si on est intéressé par ce projet:

- ✓ S'appuyer sur les élus désireux de s'impliquer.
- ✓ Utiliser un questionnaire d'enquête pour valider les besoins.
- ✓ Animer localement et mettre en œuvre un groupe local.
- ✓ Mobiliser les compétences de l'agent de développement.